

Document à retourner au siège social : 14 Cour Ste Anne 68000 COLMAR

Merci de renvoyer cette pétition complète dans la mesure du possible – [A chacun d'agir](#)

<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>ADRESSE COMPLETE</u>	Signature

Le changement de nos compteurs en état de marche par un nouveau compteur LINKY, c'est le projet de trop.... Le courant porteur en ligne, injecté dans le réseau électrique, générerait des fréquences et des niveaux d'exposition atteignant jusqu'à 3V/m à un mètre des éléments du réseau. Or, selon un rapport d'experts indépendants Bioinitiative 2012, le seuil sanitaire doit être de 0,6 v/m.